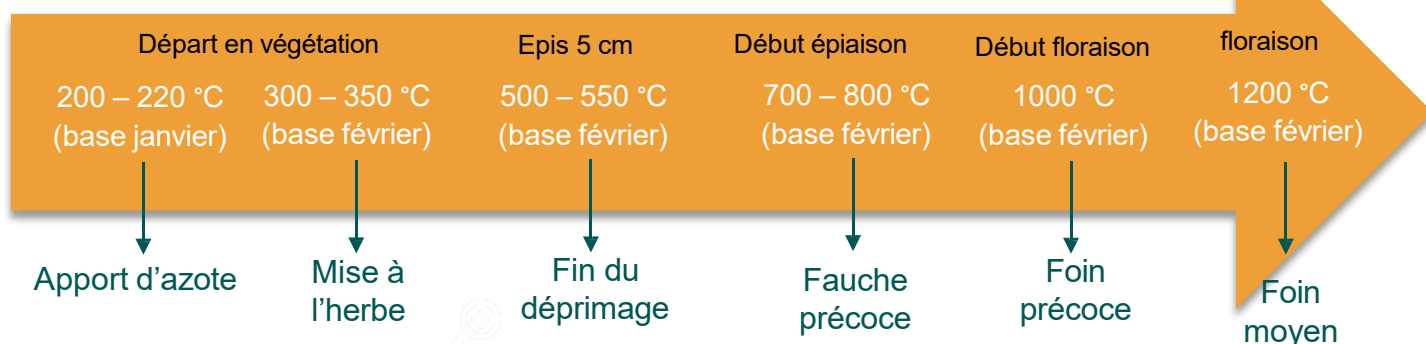




POINT FOURRAGES



Calendrier fourrager



Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers
03 86 93 40 60
elevage@nievre.chambagri.fr



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Avec le soutien financier de :

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE



Agro – Météo

Retour de l'hiver

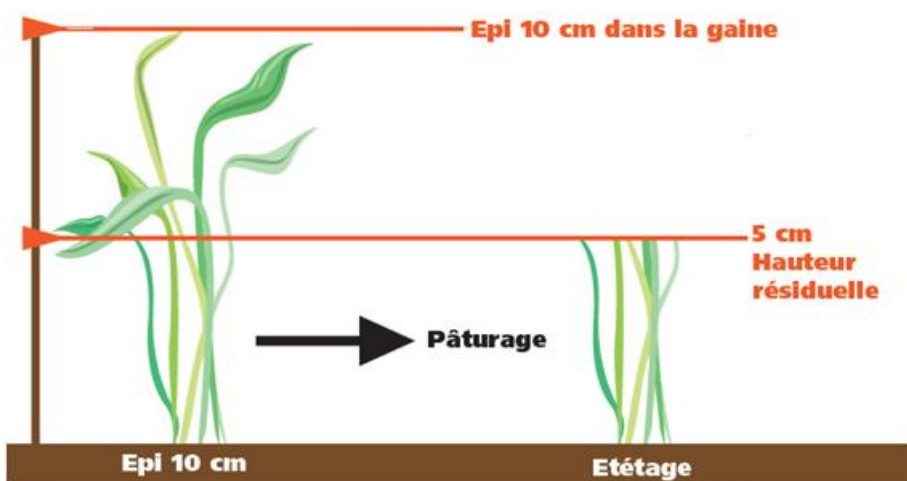
Ce mois de mars s'est jusqu'ici caractérisé par une absence de précipitations et par des températures printanières, permettant de réaliser les premiers chantiers de récolte ainsi que les premières mises à l'herbe dans de bonnes conditions. La pousse d'herbe, déjà à la peine à cause du manque d'eau et des gelées matinales va encore ralentir avec le retour des journées plus froides annoncées ces prochains jours.

Les cumuls des températures atteignent désormais les 350°C dans les zones tardives du Morvan : la mise à l'herbe des animaux peut commencer dans les parcelles les plus précoces. Sur le reste du département, les 500°C approchent dans les zones les plus précoces : ce repère marque la fin du déprimage des parcelles de fauche, au risque de pénaliser le rendement en fauche de la prairie s'il est poursuivi au-delà de ce seuil.



Pâturage tournant : quand changer de paddock ?

Comme évoqué dans le précédent bulletin, il est important de faire pâturer l'herbe entre 15 cm (herbe à mi-botte) et 5 cm (herbe au talon) de manière à offrir aux animaux une nourriture riche sans compromettre le potentiel de repousse. Ce sont donc les hauteurs d'herbe des différents paddocks qui doivent dicter le changement. Pour éviter tout surpâturage, le temps de séjour sur un même paddock doit être de maximum 8 jours. Si au bout de 8 jours, la quantité d'herbe disponible dans le paddock est toujours conséquente, c'est que celui-ci est trop grand. Un redécoupage est alors nécessaire (ou alors prévoir de ramener des animaux pour augmenter le chargement). Le changement de paddock doit être dicté par les hauteurs d'herbe disponibles dans les autres paddocks accessibles.



La gestion du pâturage de printemps doit permettre d'éviter le surpâturage en ne pâturant pas en dessous de 5 cm (cf schéma ci-contre, d'après PSHF Limousin). Un pâturage trop ras (inférieur à 5 cm) épuise la plante, ce qui allonge son temps de repousse et favorise le développement des adventices aux dépens des bonnes graminées.

C'est la maîtrise du premier cycle d'exploitation de l'herbe qui conditionne la réussite du pâturage de toute la campagne ! Mieux vaut une rotation assez rapide au départ, en y incluant des surfaces de fauche qui pourront être retirées du circuit lorsque la pousse s'accélèrera.